

Descriptions des formations et prérequis

Vérification, entretien et utilisation sécuritaire d'une scie à chaîne

Durée : 8 heures

Coût : 150 \$

Prérequis : Aucun

L'objectif de la formation est de vous initier l'utilisation sécuritaire de la scie à chaîne.

Cette formation comprend :

- La vérification des dispositifs de sécurité et des équipements de protection individuelle nécessaire;
- La vérification et l'entretien des composantes du moteur;
- La vérification et l'entretien des composantes de coupe, dont l'affûtage;
- Le démarrage sécuritaire et les consignes pour la manipulation sécuritaire

Équipement de protection individuelle obligatoire pour la formation :

- Des lunettes de sécurité ou un écran facial;
- Des protecteurs auditifs (coquilles ou bouchons) conformes à la norme CAN/CSA-Z94.2;
- Des gants de travail ou des moufles à un doigt offrant une bonne adhérence et protégeant les mains durant la manipulation et l'affûtage de la chaîne de la scie;
- Un pantalon certifié selon la norme CAN/BNQ 1923-450-M91, catégorie A;
- Des bottes de sécurité pour utilisateurs de scie à chaîne conformes à la norme CAN/CSA-Z195 ou à la norme NF EN345-2;

Abattage manuel sécuritaire (234-361) - certifiée CNESST

Durée : 16 heures

Coût : 380 \$

Prérequis : Cette formation est destinée aux travailleurs du secteur

L'objectif de cette formation, ouverte à tous, est d'apprendre à abattre des arbres avec des techniques sécuritaires.

Cette formation comprend :

- La vérification des équipements de protection individuelle;
- La vérification et l'entretien de la scie à chaîne et du matériel nécessaire, dont les techniques d'affûtage;
- L'abattage d'arbres, résineux ou feuillus, avec des techniques de travail sécuritaires;
- L'ébranchage et le tronçonnage des arbres.

***Suite à la formation, la carte du Comité Paritaire de prévention du secteur forestier vous sera délivrée.**

Équipement de protection individuelle obligatoire pour la formation :

- Un casque de sécurité conforme à la norme CAN/CSA-Z94.1 et dont la couronne de fixation est bien ajustée;
- Des lunettes de sécurité ou un écran facial;
- Des protecteurs auditifs (coquilles ou bouchons) conformes à la norme CAN/CSA-Z94.2;
- Des gants de travail ou des moufles à un doigt offrant une bonne adhérence et protégeant les mains durant la manipulation et l'affûtage de la chaîne de la scie;
- Un pantalon certifié selon la norme CAN/BNQ 1923-450-M91, catégorie A;
- Des bottes de sécurité pour utilisateurs de scie à chaîne conformes à la norme CAN/CSA-Z195 ou à la norme NF EN345-2;
- Scie à chaîne;
- Outillage d'entretien de la scie à chaîne.

Formation continue

Travailleurs arboriculture-élagage (2018-2019)

Information sur la vérification des EPI pour travaux en hauteur-élagueur

Durée : 4 heures

Coût : 70 \$

Prérequis : Preuve d'expérience de 3000 heures dans le domaine de l'élagage ou un D.E.P. en Arboriculture-Élagage

L'objectif de cette formation est d'acquérir les connaissances de base nécessaires pour la vérification journalière des équipements de protection utilisés par les élagueurs lors des travaux en hauteur sur corde et à la nacelle

Cette formation comprend :

- Information sur les Normes en lien avec l'équipement;
- Principes d'inspections selon les références des fabricants;
- L'entretien possible en lien avec les équipements ;
- L'utilisation adéquate de ceux-ci.

Note : Cette formation est un prérequis pour toutes les formations de travaux en hauteur.

Techniques de travail sur corde DdRT - Base

Durée : 16 heures

Coût : 450 \$

Prérequis :

- Formation « *Information sur la vérification des EPI pour travaux en hauteur-élagueur* »
et
- **Preuve d'expérience de 3000 heures dans le domaine de l'élagage ou un D.E.P. en Arboriculture-Élagage.**

L'objectif de la formation est d'acquérir les connaissances nécessaires, de base, pour effectuer des travaux en appui sur corde, avec des systèmes dynamiques, dans le domaine de l'élagage.

Cette formation comprend :

- Lois et normes en vigueur entourant les travaux en hauteur chez les élagueurs;
- IPAT
- Vérification des EPI requis (Rappel formation EPI);
- Confections des différents nœuds nécessaires et leurs utilisations ;
- Les différentes techniques d'ascension de base :
 - Échelles;
 - Torsade;
 - Sac et cordelette de lancer;
 - Montée à l'Anglaise;
- Les ancrages arboricoles;
- Les déplacements et le positionnement de travail.

Équipement de protection individuelle obligatoire pour la formation :

- Casque de sécurité conforme à la norme ANSI Z89.1, EN 397 ou CAN/CSA Z94.1 ;
- Lunettes de sécurité conformes à la norme CAN/CSA-Z94.3 ou ANSI Z87.1 ;
- Chaussures de sécurité conformes à la norme CAN/CSA-Z195 ou ISO 17249;
- Gants appropriés ;
- Harnais ADP rencontrant la norme CSA ou ANSI ou EN;
- Corde (min.120') capacité min. 24 kN avec épissure et 27 kN sans, cordelette (2) ou nœud mécanique (2) (Petzl, A.R.T. ...) et longe de positionnement de plus de 22Kn;
- Micro poulies (2);
- Mousquetons triple action 22Kn (min.4);
- Fausse-fourche (min.48'') ajustable ou non;
- Sangle cousue (36'ou +).

Techniques de travail sur système statique de corde simple - SRT et SRS

Durée : 8 heures

Coût : 225 \$

Prérequis :

- Formation « *Information sur la vérification des EPI pour travaux en hauteur-élagueur* »
et
- **Preuve d'expérience de 3000 heures dans le domaine de l'élagage ou un D.E.P. en Arboriculture-Élagage.**

L'objectif de la formation est d'acquérir les connaissances nécessaires, de base, pour effectuer des travaux en appui sur corde simple, avec des systèmes statiques, dans le domaine de l'élagage.

Cette formation comprend :

- Lois et normes en vigueur entourant les travaux en hauteur chez les élagueurs;
- IPAT
- Vérification des EPI requis (Rappel formation EPI);
- Confections des différents nœuds nécessaires et leurs utilisations ;
- Le principe des ancrages basaux et canopées;
- L'ascension, les déplacements et le positionnement de travail.

Équipement de protection individuelle obligatoire pour la formation :

- Casque de sécurité conforme à la norme ANSI Z89.1, EN 397 ou CAN/CSA Z94.1 ;
- Lunettes de sécurité conformes à la norme CAN/CSA-Z94.3 ou ANSI Z87.1 ;
- Chaussures de sécurité conformes à la norme CAN/CSA-Z195 ou ISO 17249;
- Gants appropriés ;
- Harnais ADP CSA ou ANSI ou EN;
- Corde (min.120') capacité min. 27 kN, cordelettes (2) et longe de positionnement de plus de 22 kN;
- Mousquetons triple action 22Kn (min.6);
- Micro poulie;
- ISC Rope Wrench ou Ropetek Hitch Hiker.

Sauvetage aérien pour élagueur- Base

Durée : 8 heures

Coût : 225 \$

Prérequis :

- Formation « *Information sur la vérification des EPI pour travaux en hauteur-élagueur* »
et
- Formation « *Techniques de travail sur corde DdRT - Base* » ou un D.E.P. en Arboriculture-Élagage.

L'objectif de la formation est d'acquérir les connaissances et la pratique nécessaires pour intervenir dans des situations d'urgence en hauteur selon un protocole établi et éprouvé.

Cette formation comprend :

- Lois et normes en vigueur entourant les travaux en hauteur chez les élagueurs;
- La vérification des EPI requis (Rappel formation EPI);
- L'analyse des risques et situations qui peuvent mener au sauvetage aérien;
- L'analyse des problématiques pouvant être rencontrées;
- L'utilisation d'un protocole;
- La pratique des techniques pour des situations possibles.

Équipement de protection individuelle obligatoire pour la formation :

- Casque de sécurité conforme à la norme ANSI Z89.1, EN 397 ou CAN/CSA Z94.1 ;
- Lunettes de sécurité conformes à la norme CAN/CSA-Z94.3 ou ANSI Z87.1 ;
- Chaussures de sécurité conformes à la norme CAN/CSA-Z195 ou ISO 17249;
- Gants appropriés ;
- Harnais ADP rencontrant la norme CSA ou ANSI ou EN;
- Corde (min.120'), cordelettes (2) et longe de positionnement de plus de 22Kn;
- Mousquetons triple action 22Kn (min.6);
- Sangle cousue (36'ou +);
- Micro poulies (2);
- Fausse-fourche (min.48'') ajustable ou non;
- Descendeur « 8 » ou mousqueton HMS.

Inscription téléphonique par carte de crédit : 450 662-7000, poste 2200

Inscription en personne au Centre : 1051, Croissant Pierre-Bédard, Laval (Québec) H7E 1Y8

Heures : entre 8 h et 20 h

Les frais d'inscription sont non remboursables, sauf si le cours est annulé par le Centre.

Note: Le Centre se réserve le droit d'annuler une formation pour manque d'inscriptions.